



GUC Plongée - Section apnée

Base de formation environnement Niveau 3 Apnée FFESSM

Modules 2b et 5

Ce n'est pas un cours mais la base de la présentation Power-Point

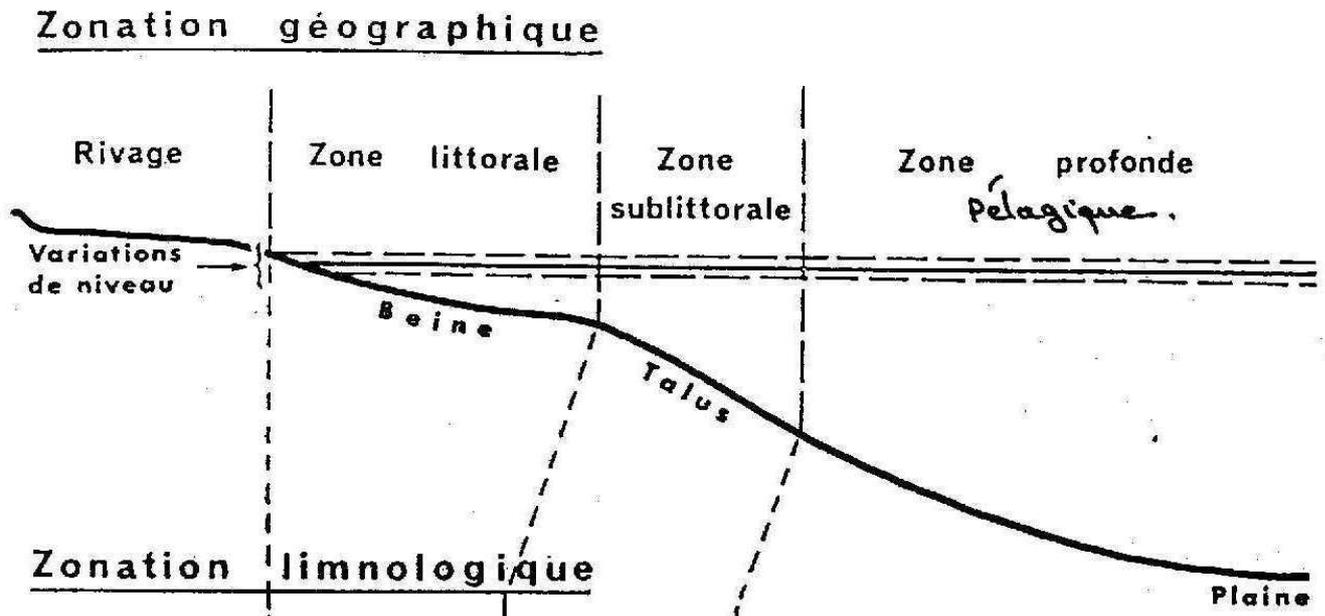
Objectifs :

- base du fonctionnement des écosystèmes marins, avec exemples en méditerranée
- présentation des principales espèces communes (diapos, film)
- interactions de l'apnéiste avec le milieu et discussions (y compris chasse sous-marine)
- écogestes

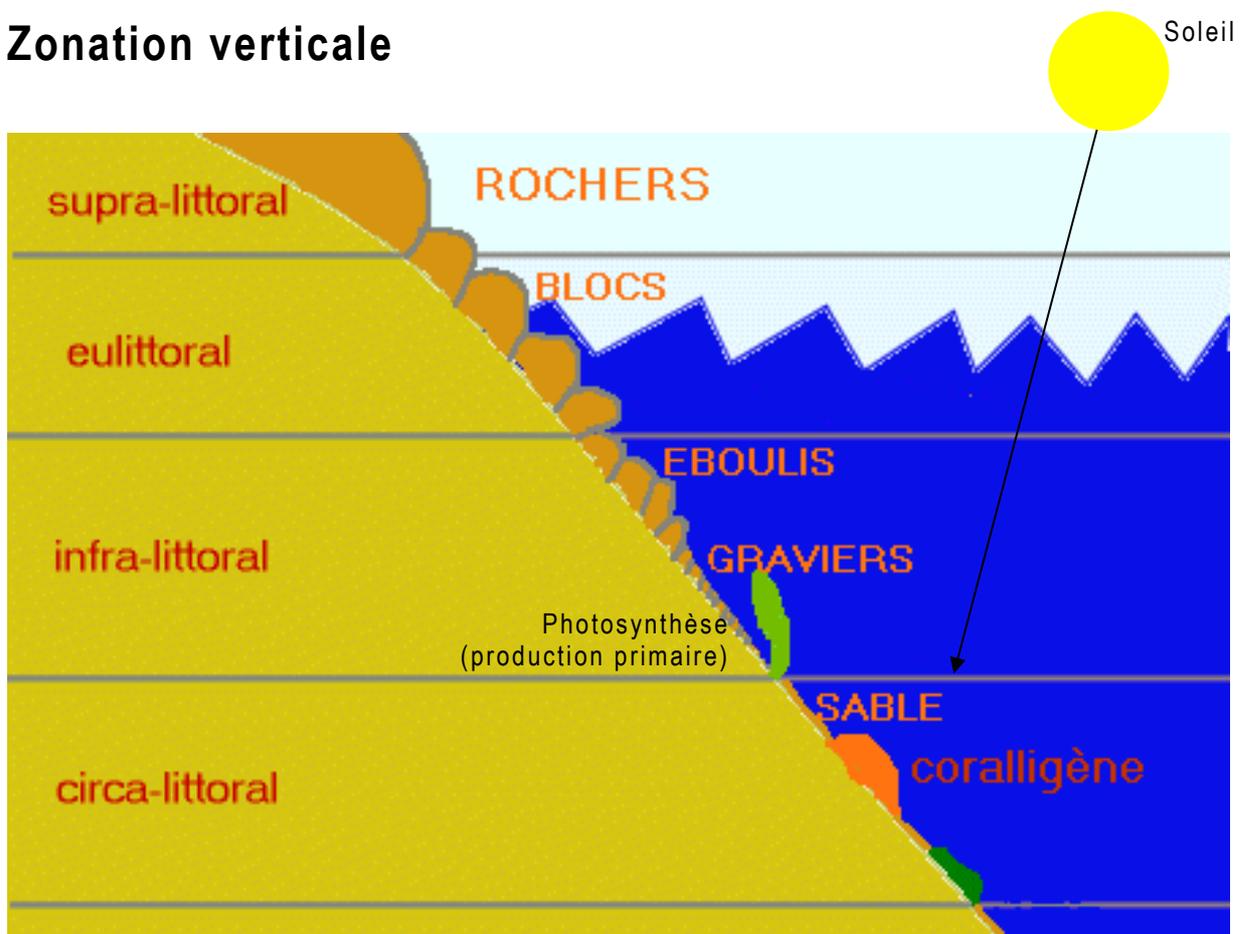


Stéphane FAVRE - 22 Février 2008

Zonation horizontale



Zonation verticale



Principaux habitats rencontrés en plongée :

- Fonds rocheux
- Fonds sédimentaires (sable, détritique)
- Herbiers
- Eau libre



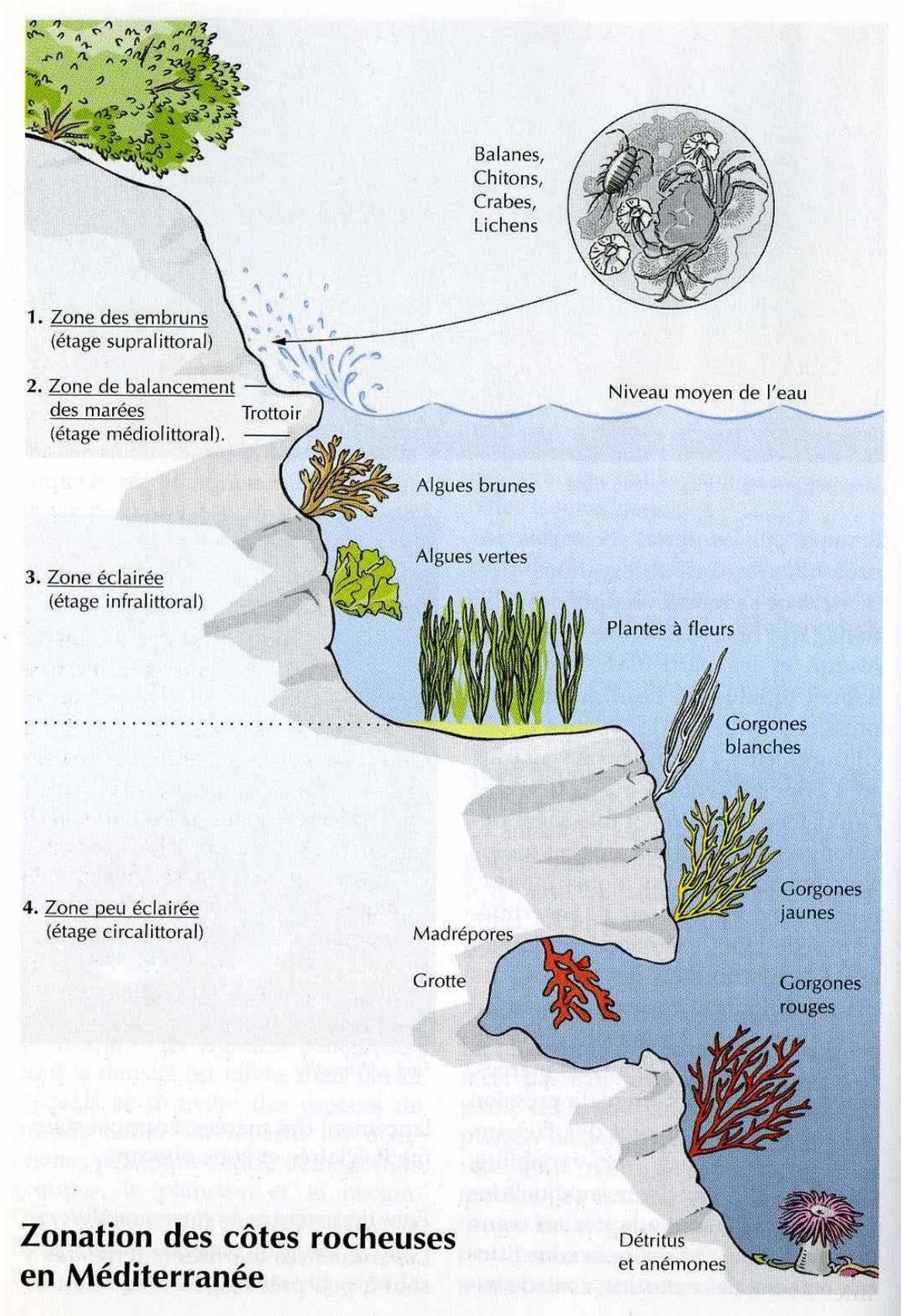
Principaux facteurs influençant les biocénoses :

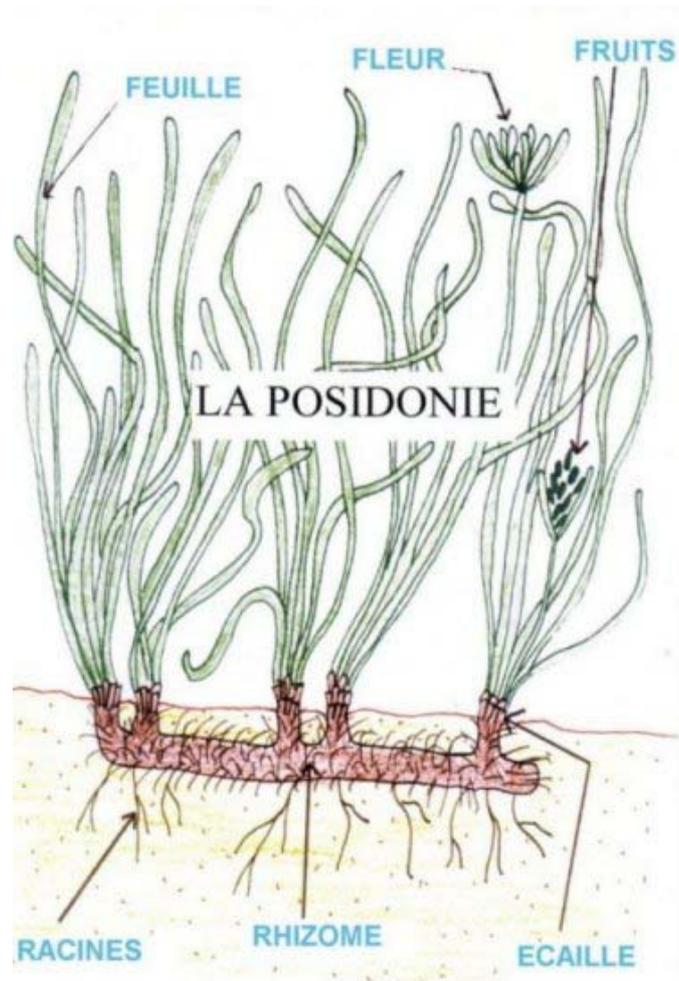
Lumière, salinité, température, agitation...

Carte de Méditerranée

En France, de façon très schématique, côtes dominées par les fonds rocheux à l'Est de la Camargue, et au Sud de Collioure. Entre les deux, côtes sédimentaires dominantes (grandes plages de sable...)



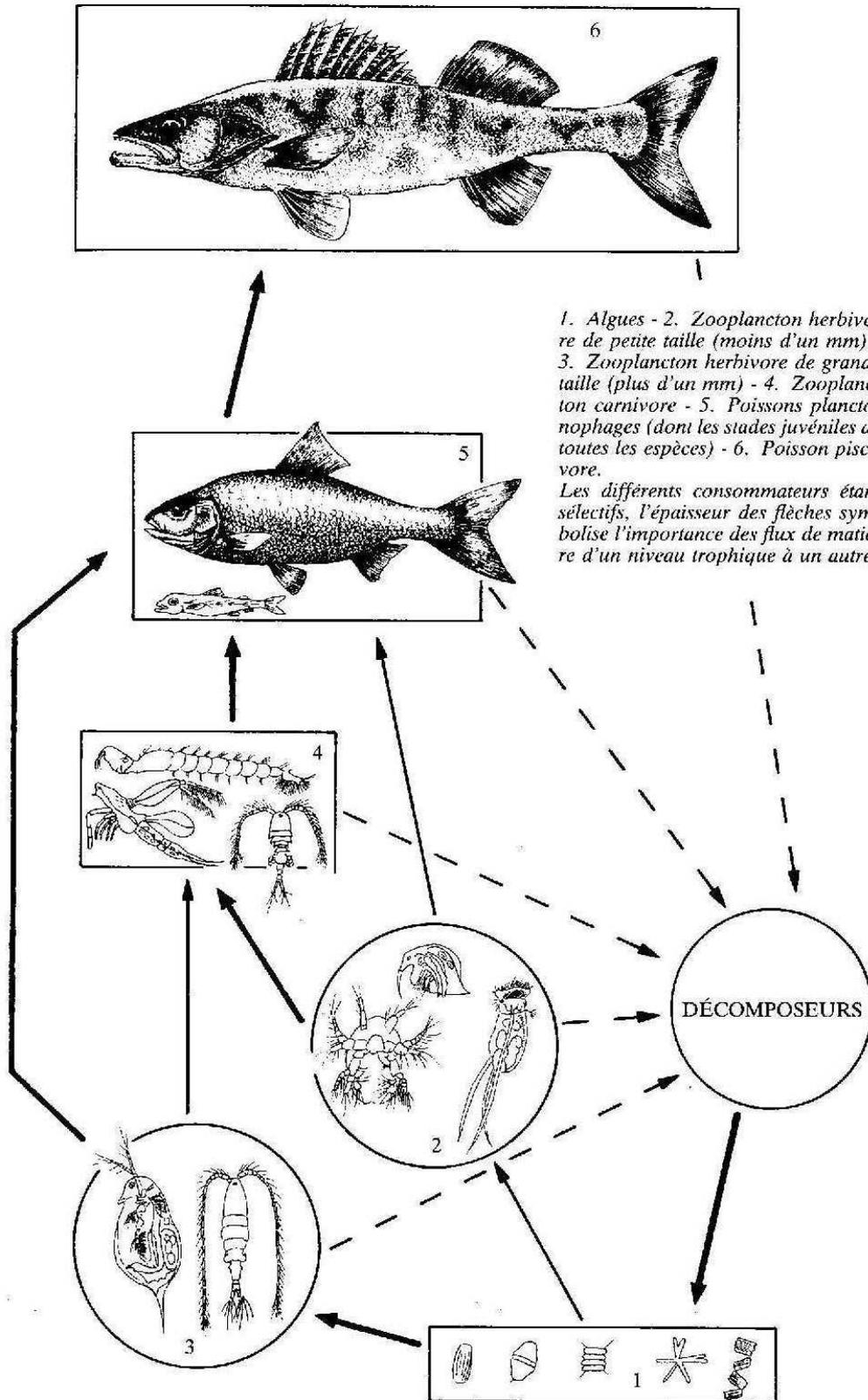




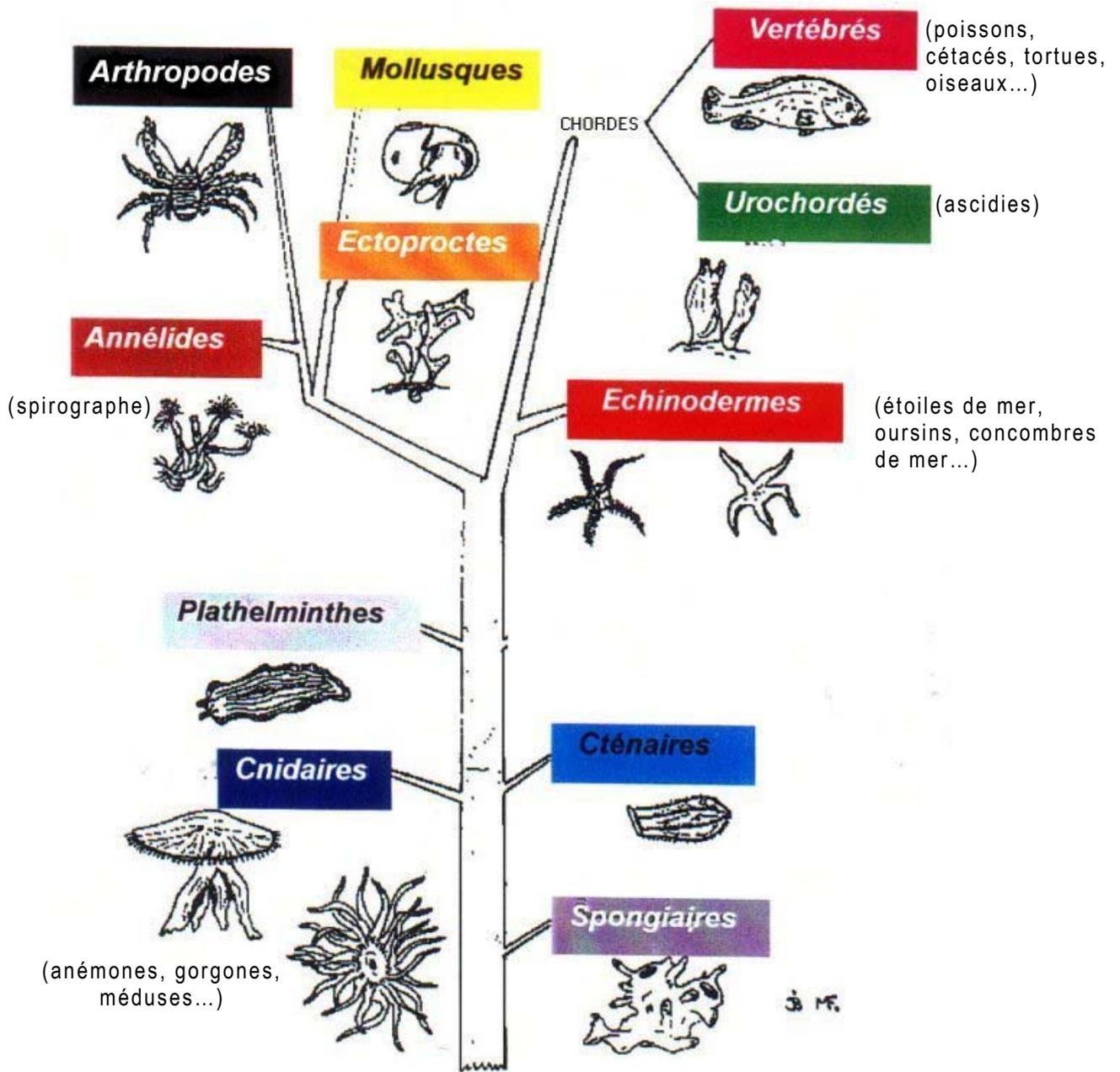
Saupes (poisson herbivore) au dessus d'un herbier de posidonie

(Milieu lacustre ici)

Réseau trophique simplifié en milieu pélagique



Arbre des grands groupes animaux marins



Animal : hétérotrophe - ne produit pas sa propre matière organique mais consomme de la matière organique existante (animale ou végétale) et la transforme

Végétal : autotrophe - produit sa propre matière organique grâce à la photosynthèse, à partir de la lumière solaire et des minéraux dissous.

Les végétaux sont prépondérants à l'étage infralittoral (zone éclairée). Ils laissent la place aux animaux lorsque l'énergie lumineuse diminue, donc plus en profondeur (en moyenne au delà de 20m), ou dans les grottes (zone du coralligène, avec gorgones...)

Interactions de l'apnéiste avec le milieu

Ce sont des pistes de réflexion... :

Avant la plongée

Choix du site de plongée adapté aux pratiquants (là on dépasse le cadre du N3...)

Mouillage : ancre sur fonds sableux de préférence, éviter les zones de posidonie...

Privilégier les prestataires de plongée respectant l'environnement

Comportement responsables dans la vie de tous les jours (gestion des déchets, limitation des emballages, habitudes de consommation...)

Pendant la plongée

Eviter les contacts avec le substrat (attention aux palmes, régler sa flotabilité pour être neutre), gorgones...

Ne pas harceler la faune, éviter le contact, privilégier l'observation.

Ne rien remonter du fond, par principe, sauf les déchets (sacs plastiques...)

Chasse : respecter les tailles de captures, se renseigner sur les aires et espèces protégées, les dates de restriction de pêche pour certaines espèces (infos en capitainerie, services maritimes, internet...).

La plongée sur câbles ou en pleine eau présente peu de risques...

Après la plongée

- Précautions pour relever l'ancre : à l'aplomb de l'ancre, utilisation d'un orin
- Rinçage du matériel parcimonieux, en fin de we, utilisation de bacs de rinçage
- Savons biodégradables...

... une connaissance minimale du milieu permet d'observer les règles dictées par le bon sens.



Ecogestes

Voir site <http://www.ecogestes.com/campagne.php>

- Ancrage bateau
- Carénage
- Chasse
- Commodités
- Déchets
- Entretien des embarcations
- Huiles solaires
- Moteur de bateau
- Pêche des tellines
- Pêche professionnelle
- Plongée bouteille
- Pensez à vous signaler avec le pavillon alpha.
- Postes à essence
- Prélèvements de poissons
- Rejets en mer
- Sanitaires
- Vie quotidienne à bord



TAILLES LÉGALES DE CAPTURE EN MÉDITERRANÉE CONTINENTALE

En mer comme en rivière, il existe une taille minimale de capture pour certains poissons et autres animaux marins. En Méditerranée, l'arrêté du 25 octobre 1994 fixe ces limites pour les espèces des eaux maritimes qui relèvent de la souveraineté ou de la juridiction française mais qui ne sont pas couvertes par la réglementation communautaire de conservation et de gestion.

La détermination de la taille des poissons va de la pointe du museau à l'extrémité de la nageoire caudale.

Anchois	9 cm
Bar commun (Loup)	25 cm
Baudroie	30 cm
Cernier commun	45 cm
Corb	30 cm
Dorade royale	20 cm
Espadon	120 cm
Maquereau	18 cm
Merlu	20 cm
MEROU (Epinephelus spp)	INTERDICTION
Mulet ou Muge	20 cm
Pageot	12 cm
Page commun	20 cm
Raie	36 cm
Rouget barbet	11 cm
Sar	15 cm
Sole	20 cm
Thon rouge	70 cm ou 6,4 kg
Toutes autres espèces sauf : argentine, éperlan, lançon, monnet, prêtre, sprat, crénilabre, eirelle, serran, tambour, robie, sparailon, blennie, athérine, chinchard, sardine, petite rascasse, picaret	12 cm
Crevettes grises et roses	3 cm
Langoustes rouges et roses	21 cm
Etrille	5 cm
Homard	23 cm



Le décret N° 90-618 du 11 juillet 1990 considère comme pêche maritime de loisir la pêche dont le produit est destiné à la consommation exclusive du pêcheur et de sa famille et ne peut être colporté, exposé ou vendu.

Ce type d'action de pêche est exercé soit à partir de navires ou embarcations autres que ceux titulaires d'un rôle d'équipage de pêche, soit en action de nage ou de plongée, soit à pied sur le domaine public maritime ainsi que sur la partie des fleuves, rivières ou canaux où les eaux sont salées.

À bord des navires et embarcations mentionnés plus haut, il est interdit de détenir et d'utiliser d'autres engins que ceux énumérés ci-après : des lignes grées pour l'ensemble d'un maximum de douze hameçons, deux palangres munies chacune de trente hameçons, deux casiers, une foène, une épuisette ou salabre, une grapette à dents.

Espèces protégées

- Posidonie, cymodocée, zostère naine, cystoseire littorale
- Corail rouge
- Mollusques: Grande nacre, Porcelaines, Patelle géante ...
- Echinodermes : Oursin diadème
- Crustacés: Grande cigale de mer, araignée de mer, homard, langouste,
- Poissons: Hippocampe, Mérou, Corb
- Datte de mer
- Les cétacés
- Phoque moine
- Tortue caouanne

Doris dalmatien sur une éponge (limace de mer)



Sites internet :

<http://www.ecogestes.com/campagne.php>

<http://www.linternaute.com/mer-voile/bateau-a-moteur/dossier/ecogestes/plongee.shtml>

<http://csbbron.free.fr/introcsb.php?page=bio>

<http://doris.ffessm.fr/>

<http://www.longitude181.com/>

<http://www.planete-eau.org/index.php>

<http://blog.greenpeace.fr/oceans>